

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre (FFRandonnée) œuvre pour le développement de la randonnée pédestre en France, tant pour sa pratique sportive, la sauvegarde de l'environnement, le tourisme et les loisirs. Reconnu d'utilité publique et reposant sur l'implication de 20 000 bénévoles (dirigeants associatifs, animateurs et baliseurs-collecteurs), la FFRandonnée valorise trois activités majeures : la pratique de la randonnée, l'aménagement des itinéraires GR®, GRP® et PR® ainsi que la réalisation de topoguides®.

PRATIQUER LA RANDONNÉE

Dans le cadre d'une sortie encadrée par un animateur

formé de l'un de ses 3 400 clubs ou d'une sortie individuelle, la FFRandonnée offre toute l'année une variété de randonnées pour tous les niveaux et tous les goûts, dans un esprit de convivialité. Randonnée, randonnée itinérante, marche nordique, raquette à neige, Rando Challenge®, marche aquatique côtière, marche d'endurance, Rando Santé®, il y en a forcément une qui vous correspond.



Tout savoir sur l'adhésion : ffrandonnee.fr > rubrique « Nous rejoindre »



RÉSPÉCTONS LES ESPACES PROTÉGÉS

En France, de nombreux espaces naturels remarquables (parcs nationaux, réserves naturelles...) sont protégés

par des dispositifs réglementaires.

Que ce soit sur le littoral, à la montagne, dans les zones humides ou ailleurs, ces espaces accueillent les randonneurs. Renseignez-vous

avant de partir pour connaître les dispositifs réglementaires.

RESTONS SUR LES SENTIERS

Dans la nature, seul le sentier est le territoire de l'homme. Restez sur les chemins pour éviter le piétinement des espèces. Ne prenez pas de raccourcis et respectez les espaces fragiles.

NETTOYONS NOS SEMELLES

Sans le savoir, nous pouvons nuire à la biodiversité

en apportant dans la terre collée à nos semelles des graines ou des germes venus d'autres milieux naturels.

Pensez à nettoyer régulièrement les semelles de vos chaussures,

notamment après un séjour à l'étranger.

REFERMONS LES CLÔTURES ET LES BARRIÈRES

Sur les chemins, nous sommes toujours sur la propriété d'autrui. Pensez à fermer les clôtures et barrières après votre passage.

L'AMÉNAGEMENT DES ITINÉRAIRES

La Fédération favorise le développement du stade de pleine nature à travers un réseau de 120 000 km d'itinéraires

labellisés répartis entre :

• les GR® (sentiers de Grande Randonnée®), reconnaissables par leur balise blanche et rouge,

• les GRP® (Grande Randonnée de Pays®)

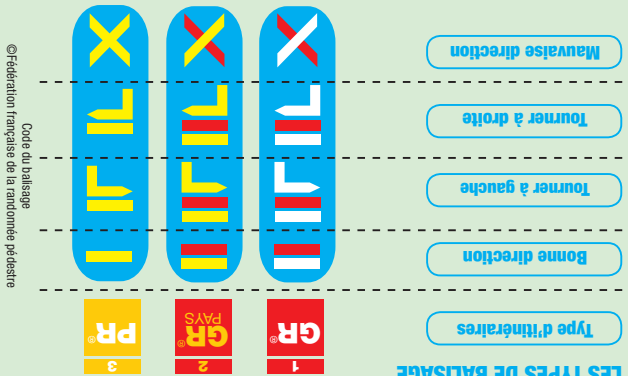
au balisage jaune et rouge

• les PR (Promenade et Randonnée),

balisés en jaune.

Pour y parvenir, 7 800 baliseurs collecteurs officiels bénévoles s'engagent pour leur entretien et leur aménagement et contribuent ainsi à la sauvegarde des chemins.

LES TYPES DE BALISAGE



1 Grande Randonnée / 2 Grande Randonnée de Pays / 3 Promenade & Randonnée

avec le soutien de



© SPECIMENS.FR

LA NATURE EST UN PATRIMOINE FRAGILE, cette charte du randonneur vous propose 12 règles de bonne conduite sur les chemins pour la préserver.

QUELQUES REPÈRES

- Un mouchoir en papier : pollution > 3 mois.
- Un mégot : pollution > 1 à 5 ans.
- Une peau de fruit : pollution > 3 mois à 2 ans.
- Une canette ou une bouteille plastique : pollution > 100 à 500 ans.
- Une pile représente une pollution très nocive pour la terre et l'eau.
- Le déplacement des personnes équivaut à 30 % des émissions de CO₂.
- Le taux de remplissage moyen des automobiles est de 1,5 personne.

GARDONS LES CHIENS EN LAISSE

Nous le considérons comme un ami, les animaux sauvages

le perçoivent comme un prédateur !

Pour le confort et la sécurité de tous, gardez vos animaux

de compagnie en laisse.

RÉCUPÉRONS NOS DÉCHETS

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Choisissez les produits que vous utilisez.

Ramassez et remportez vos déchets avec vous.

Soyez volontaire pour préserver notre environnement.

PARTAGEONS LES ESPACES NATURELS

La randonnée n'est pas la seule activité pratiquée

sur les chemins.

Partagez l'espace naturel avec les autres activités sportives

et restez attentifs aux autres usagers.

Elles sont plus jolies dans leur milieu naturel que dans un bouquet.

N'arrachez pas de fleur, de bourgeon ou de jeune pousse

mais apprenez à reconnaître la faune et la flore dans leur

environnement naturel.

LAISSONS POUSSER LES FLEURS



L'ÉDITION DE TOPOGUIDES

1^{er} éditeur de guides de randonnée en France, la FFRandonnée propose un catalogue de 260 titres remis

régulièrement à jour : l'itinérance avec les GR®, les Promenades

et Randonnées (PR), ainsi que les randonnées et balades

urbaines avec les Randocitadines®.

Chaque topoguide permet de pratiquer la randonnée pédestre

en autonomie grâce au tracé de l'itinéraire reporté sur fonds

cartographiques, au descriptif précis du parcours illustré par une

riche iconographie, aux informations pratiques et aux encadrés

touristiques ou culturels.



Retrouvez la collection complète sur ffrandonnee.fr > rubrique "boutique"



PRATIQUER LA RANDONNÉE EN TOUTE SÉCURITÉ AVEC GRTgaz

Partenaire de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre, GRTgaz partage avec les randonneurs et tous les amoureux de la nature, la volonté de protéger la biodiversité et de valoriser le patrimoine naturel des territoires.

Afin d'accompagner les bénévoles de la Fédération, GRTgaz soutient l'action des 7 000 baliseurs éco-veilleurs, "sentinelles" actives qui agissent quotidiennement pour préserver l'environnement des sentiers de randonnée.

Avec la Charte du Randonneur, GRTgaz prolonge son action aux côtés de la FFRandonnée pour favoriser une pratique responsable de la randonnée, en toute sécurité.

Ensemble, agissons en faveur de l'éducation à l'environnement et de la préservation de la biodiversité !

SOYONS DISCRETS

Les animaux sauvages ne sont pas habitués à entendre nos bruits.

Restez discrets pour avoir une chance de les apercevoir.

Ne touchez jamais un jeune animal, sa mère l'abandonnerait.

NE FAISONS PAS DE FEU



Le feu représente un danger pour le randonneur

et pour la nature.

Respectez les consignes et en cas d'incendie, appelez le 18 ou le 112.

PRÉSERVONS NOS SITES



Soyez acteur de la qualité vos sites de randonnée !

Un panneau défectueux, un problème de pollution, un besoin

de sécurisation... Grâce au programme Suric@te, signalez toute

anomalie sur le site sentinelles.sportsdenature.fr.

Votre signalement sera traité par les fédérations sportives de

nature et les conseils généraux en lien avec le pôle ressources

national des sports de nature du ministère des sports.

PRIVILÉGIONS LE COVOITURAGE ET LES TRANSPORTS EN COMMUN



Le transport est l'une des principales sources d'émission

de gaz à effet de serre.

Préférez le covoiturage ou les transports en commun pour vous

rendre en randonnée. Restez sur les voies ouvertes aux véhicules

et gardez-vous dans les espaces prévus à cet effet.

LA CHARTE DU RANDONNEUR

SOYONS DISCRETS

PRÉSERVONS NOS SITES

RESTONS SUR LES SENTIERS

RÉCUPERONS NOS DECHETS

RESPECTONS LES ESPACES PROTÉGÉS

PRIVILÉGIONS LE COVOITURAGE
ET LES TRANSPORTS EN COMMUN

NE FAISONS PAS DE FEU

REFERMONS LES CLÔTURES
ET LES BARRIÈRES

GARDONS LES CHIENS EN LAISSE

LAISSONS POUSSER LES FLEURS

NETTOYONS NOS SEMELLES

PARTAGEONS LES ESPACES